

PAZAYAC

La Vie de notre Commune



BULLETIN MUNICIPAL N° 15

FÉVRIER 2006





Pépinières - Paysages

THIBAULT

Monplaisir - R.N. 89 - Le Gour - PAZAYAC
Tél. 05 53 51 09 53 - Fax 05 53 51 07 68

RCS Sarlat B 383702594

Vedrenne

Fromagerie

24120 PAZAYAC

Tél. 05 53 50 08 69 - Fax 05 53 50 26 39

COLLEC AUTO

Véhicules Anciens & Collection

Brocante • Antiquités

tous véhicules avant 1970
(auto, moto)

RECHERCHE

tous meubles anciens



DÉPOT-VENTE GRATUIT

<http://pro.wanadoo.fr/collec-auto>



Maneyrol - R.N. 89 - 24120 PAZAYAC - Tél. 05 53 50 55 93

Benoît Gauthier

Vrai pain fait à l'ancienne

*Epicerie
Bar*

Soirées à thème

Place de l'Eglise

24120 PAZAYAC

Tél. 05 53 50 28 97

Ets J. BLANC S.A.

CONSERVES FINES DU PÉRIGORD

Magasin de Vente: 7, Av. V.-Hugo

24120 TERRASSON - Tél. 05 53 50 00 38 - Fax 05 53 50 28 43

Fabrication et Vente: R.N. 89 - "Le Fraysse"

24120 PAZAYAC - Tél. 05 53 50 37 42

Adduction d'eau - Assainissement - Irrigation - Forages
Travaux souterrains pour réseaux secs - Travaux publics



MONTASTIER S.A.

Société Anonyme au Capital de 152 449 €

B.P. 32 - 24260 LE BUGUE

Tél. 05 53 07 23 18 - Fax 05 53 07 04 94

E-Mail: montastier.sa@wanadoo.fr

SIR. 331 326 401 00020



**MEUBLES
GRANOULLAC**

R.N. 89 - Direction Brive

Tél. 05 53 50 06 17

PAZAYAC

Entreprise indépendante adhérente au Groupement MAXIAM

2, Avenue Jean-Jaurès

Tél. 05 53 50 85 68

TERRASSON

29, Avenue Jean-Jaurès

Tél. 05 53 51 40 30

TERRASSON

R.C. Sarlat 646280057 (62 B 5)

S.A.R.L. MOUNEYRAC J.-Pierre

Z.A.E. de Guinassou - 24120 LA FEUILLADE

MÉCANIQUE

GÉNÉRALE

OUTIL DE DÉCOUPE

ET A EMBOUTIR

Tél.

05 55 85 18 05

Fax

05 55 85 80 21

CONFITS • FOIES GRAS
SPECIALITÉS - GATEAUX AUX NOIX

Nicole Roche

"Daudevie" - 24120 PAZAYAC EN PÉRIGORD

Tél. 05 53 50 29 15 - Fax 05 53 51 32 65

VENTE PAR CORRESPONDANCE



BOUCHERIE • CHARCUTERIE



Serge SOURZAT

Tél. 05.53.50.15.06

CAMION à PAZAYAC, Place de l'Eglise

MERCREDI de 11 h. 30 à 13 h.

SAMEDI de 16 h. à 17 h.

**PLATRERIE • PEINTURE
ISOLATION
PLACOPLATRE**

Bernard Petit

"Le Vieux Gour"

24120 PAZAYAC

Tél. 05 53 51 32 69



CASTOR

"Daudevie" - R.N. 89 - 24120 PAZAYAC

Tél. 05 53 50 16 00 - Fax 05 53 50 79 93

Tél. Portable 06 09 38 04 50

R.C. Sarlat 87 B 30

L'Escargote



R.N. 89 - 24120 PAZAYAC

Tél./Fax 05 53 50 28 72

R.M. 351 524 509 240 - FR. 15351 524 509



Jean-Pierre VERLHAC

Véhicules
Neufs et Occasions

Agent RENAULT

Réparations toutes marques



60, Grande Rue Alexis-Jaubert - 19600 LARCHE

Tél. 05 55 85 30 70 - Fax 05 55 85 49 48

LE MOT DU MAIRE

Lorsque vous recevrez ce bulletin, l'année 2006 sera déjà bien entamée.

Bien qu'il vous parvienne un peu tard une fois encore, il relate fidèlement les réalisations de l'année passée et vous informe des projets à venir.

Entre autres, au cours du mois de Juillet, un projet structurant devrait voir le jour : les travaux d'agrandissement du Groupe Scolaire.

Un projet de grande envergure qui s'est vu propulsé en avant par l'importante mobilité que notre commune connaît depuis quelques années.

Depuis 2003, il a été délivré pas moins de 23 Permis de Construire pour maisons individuelles et 1 Permis de Construire concernant un lotissement de 28 maisons individuelles et 24 appartements.

L'implantation de ces constructions générant à moyen terme un surplus de population, nous nous devons de prendre en compte très rapidement ces faits afin d'adapter nos équipements et structures d'accueil.

Je vous parlerai d'un autre sujet un peu particulier puisqu'il s'agit de la R.D. 60 et qui aujourd'hui soulève beaucoup d'inquiétude chez bon nombre de particuliers.

En effet, depuis l'ouverture du tronçon de l'autoroute Brive/Mansac, cette portion de voie qui devait servir de bretelle d'accès est aujourd'hui ni plus, ni moins que le prolongement de l'A 89 avec tous les pro-

blèmes qui peuvent en découler car aujourd'hui, cette voie à notre sens n'est pas réellement adaptée pour.

Je voudrai rassurer chacun d'entre-vous en vous annonçant que nous avons alerté les Pouvoirs Publics (D.D.E. - Conseil Général).

Nous souhaitons que soit étudiée une éventuelle amélioration de la sécurité par rapport aux entrées et sorties des trois voies perpendiculaires à la R.D. 60 et pour cela, des demandes d'O.L.S. (Opérations Locales de Sécurité) ont été lancées.

Cependant, si cet aménagement présente quelques problèmes, il n'en reste pas moins vrai que la traversée de Daudevie devrait connaître une certaine accalmie (régression du flot des camions) et engendrer une meilleure qualité de vie.

Pour terminer mon propos, je voudrai remercier les annonceurs qui ont bien voulu apporter leur contribution à la publication de cette nouvelle édition et surtout remercier et féliciter tous ceux qui s'engagent sur le plan associatif afin d'animer notre village tout en renforçant les liens qui existent entre chaque habitant.

Je vous souhaite bonne lecture à tous.

Jean-Jacques DUMONTET

LA MAIRIE

Tél. : 05 53 50 12 67 - Fax : 05 53 50 89 82

E-mail : PAZAYAC@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public		
LUNDI	8 h. 30 - 12 h. 00	13 h. 30 - 18 h. 00
MARDI	8 h. 30 - 12 h. 00	13 h. 30 - 18 h. 00
MERCREDI	FERMÉ	13 h. 30 - 18 h. 00
JEUDI	8 h. 30 - 12 h. 00	FERMÉ
VENDREDI	8 h. 30 - 12 h. 00	13 h. 30 - 17 h. 30

Permanence du Maire :

Vendredi : de 14 h. 00 à 15 h. 00 ou sur rendez-vous.

LE PERSONNEL COMMUNAL

ADMINISTRATIF

Marie-Laure MARTINAUD

Secrétaire de Mairie

VOIRIE

Gilbert MARTY

Agent technique qualifié

Alphonse CORREIA

Agent des services techniques - 30/35

René AUDEGUY

Agent des services techniques - 13,50/35

ECOLE

Nicole RATHONIE

Aide spécialisée 1^{re} classe - 28/35

CANTINE - GARDERIE

Cécile MAGNE

Agent technique principal - 23,50/35

Sandrine BOUSQUET

Agent des services techniques - 18,71/35

Dominique FERREIRA

Agent des services techniques - 20,71/35

AGENCE POSTALE

Dominique FERREIRA

L'AGENCE POSTALE

Une Plage horaire plus large au service du public

Depuis le 1^{er} Octobre 2005 :

Un protocole d'accord signé entre le Président de l'A.M.F. et le Président de La Poste en Avril 2005 a permis de mettre en place de nouveaux mode de gestion partenariale avec les collectivités.

Ainsi, depuis le 1^{er} Octobre 2005, une nouvelle convention liant l'opérateur postal et la commune de Pazayac a été signé pour une durée de 9 ans avec versement d'une indemnité compensatrice revalorisée sous condition d'ouverture au public.

Cet engagement qui s'est traduit par une plage horaire plus large au service du public a donc généré un emploi du temps plus important pour

Madame FERREIRA, gérante de l'Agence Postale qui assure désormais une présence de 14 h. par semaine.



Horaires d'ouverture au public		
LUNDI		13 h. 45 - 15 h. 45
MARDI		13 h. 45 - 15 h. 45
MERCREDI		13 h. 30 - 16 h. 00
JEUDI		13 h. 45 - 15 h. 45
VENDREDI		13 h. 45 - 15 h. 45
SAMEDI	8 h. 30 - 12 h. 00	

Tél. : 05 53 50 12 60

LE BUDGET PRINCIPAL 2005

DÉPENSES		RECETTES	
SECTION DE FONCTIONNEMENT 425 275,58 €		425 275,58 €	
Charges à caractère général	23,64 %	Produits des services	4,99 %
Charges de gestion courante	13,92 %	Recettes fiscales	37,43 %
Frais financiers	0,37 %	Dotations	33,67 %
Frais personnel - Charges sociales	42,08 %	Autres produits	3,13 %
Charges exceptionnelles	5,78 %	Excédent antérieur	20,78 %
Virement à la section d'investissement	14,21 %		
SECTION D'INVESTISSEMENT 226 794,92 €		226 794,92 €	
Voirie	24,98 %	Dotations - Subventions	35,04 %
Remboursement emprunts	4,22 %	Affectation	4,85 %
Acquisitions biens et mobilier	32,43 %	Emprunt	19,84 %
Travaux bâtiments communaux	38,37 %	Virement à la section de fonctionnement	26,65 %
		Solde N-1	13,62 %

LES BUDGETS COMMUNAUX ANNEXES

SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

DÉPENSES		RECETTES	
SECTION D'EXPLOITATION 7 292,08 €		7 292,08 €	
Assurance	9,19 %	Participation des familles	13,71 %
Carburant - Entretien	22,24 %	Subvention départementale	82,97 %
Personnel	34,28 %	Solde N-1	3,32 %
Reversement ticket unique	34,28 %		
Résultat reporté	13,64 %		
SECTION D'INVESTISSEMENT		4 420,36 €	
Immobilisation corporelle		Excédent reporté	100,00 %

SERVICE DES EAUX

DÉPENSES		RECETTES	
SECTION D'EXPLOITATION 75 396,21 €		75 396,21 €	
Fournitures (énergie, entretien)	5,84 %	Vente produits	39,79 %
Virement à la section d'investissement	69,33 %	Excédents antérieurs reportés	33,68 %
Entretien, réparations	5,97 %	Participation branchement	26,53 %
Etudes, analyses	6,63 %		
Taxes, redevances, divers	5,55 %		
Dotations amortissement	6,65 %		
SECTION D'INVESTISSEMENT 72 146,24 €		72 146,24 €	
Immobilisations en cours	87,06 %	Apport - Dotations	20,57 %
Résultat antérieur	12,94 %	Amortissement	6,95 %
		Virement à la section de fonctionnement	72,48 %

SERVICE ASSAINISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
SECTION D'EXPLOITATION 49 760,00 €		49 760,00 €	
Charges à caractère général	33,36 %	Vente produits	56,27 %
Charges financières	21,42 %	Produits exceptionnels	15,59 %
Virement à la section d'investissement	26,79 %	Travaux, branchements	28,14 %
Dotations aux amortissements	18,43 %		
SECTION D'INVESTISSEMENT 269 054,82 €		269 054,82 €	
Emprunts	5,95 %	Virement à la section de fonctionnement	4,96 %
Immobilisations en cours	91,17 %	Immobilisations	3,40 %
Subventions - Investissements	2,88 %	Dotations	7,10 %
		Subvention investissement	41,90 %
		Solde N-1	42,64 %

PRESBYTÈRE

DÉPENSES		RECETTES	
SECTION DE FONCTIONNEMENT		29 800,00 €	
Charges à caractère général	5,37 %	Dotations	77,18 %
Virement à la section d'investissement	85,07 %	Revenus immeubles	22,82 %
Emprunt	9,56 %		
SECTION D'INVESTISSEMENT		40 835,23 €	
Opération réhabilitation logement	56,87 %	Subvention investissement	37,92 %
Solde reporté	34,86 %	Virement à la section de fonctionnement	62,08 %
Emprunt	8,27 %		

SIRTOM - COLLECTE SELECTIVE

Participons ENSEMBLE à une démarche éco-citoyenne

POUR RECYCLER, IL FAUT TRIER...

Le SIRTOM de la Région de Brive a mis en place dans notre commune depuis le 1^{er} Janvier 2005 la collecte sélective des emballages ménagers et journaux-magazines.

Vous trouverez les points de recyclage aux endroits suivants :

- A l'entrée du Bourg de Pazayac (sous le château) ;
- A l'entrée du Lotissement du Gour-Neuf.

Il est impératif de respecter ces P.A.V. (Points d'Apport Volontaire) où nous constatons régulièrement des excès de dépôts qui n'ont rien à faire dans ces lieux, tels que cadre de menuiserie, cuisinières, pneus, etc...

POUR EVITER CELA, nous rappelons que des espaces aménagés (Déchetteries) dont l'accès est gratuit, sont à votre disposition.

Les plus proches de notre commune :

- Condat-sur-Vézère ;
- Saint-Pantaléon de Larche.



(P.A.V. du Gour Neuf)

	CONDAT SUR VÉZÈRE	
	ETE	HIVER
LUNDI	9 h. 00 - 12 h. 00 / 14 h. 00 - 18 h. 00	9 h. 00 - 12 h. 00 / 13 h. 30 - 17 h. 30
MARDI	8 h. 00 - 12 h. 00	8 h. 00 - 12 h. 00
MERCREDI	9 h. 00 - 12 h. 00	9 h. 00 - 12 h. 00
JEUDI	14 h. 00 - 18 h. 00	13 h. 30 - 17 h. 30
VENDREDI	9 h. 00 - 12 h. 00 / 14 h. 00 - 18 h. 00	9 h. 00 - 12 h. 00 / 13 h. 30 - 17 h. 30
SAMEDI	9 h. 00 - 12 h. 00 / 14 h. 00 - 18 h. 00	9 h. 00 - 12 h. 00 / 13 h. 30 - 17 h. 30

	SAINT-PANTALEON DE LARCHÉ	
	ETE	HIVER
LUNDI	9 h. 00 - 12 h. 00 / 14 h. 00 - 18 h. 00	9 h. 00 - 12 h. 00 / 13 h. 30 - 17 h. 30
MARDI	9 h. 00 - 12 h. 00	9 h. 00 - 12 h. 00
MERCREDI	14 h. 00 - 18 h. 00	13 h. 30 - 17 h. 30
JEUDI	14 h. 00 - 18 h. 00	13 h. 30 - 17 h. 30
VENDREDI	9 h. 00 - 12 h. 00 / 14 h. 00 - 18 h. 00	9 h. 00 - 12 h. 00 / 13 h. 30 - 17 h. 30
SAMEDI	9 h. 00 - 12 h. 00 / 14 h. 00 - 18 h. 00	9 h. 00 - 12 h. 00 / 13 h. 30 - 17 h. 30

TARIFS PUBLICS LOCAUX 2006

SERVICES COMMUNAUX SCOLAIRES ET PÉRI-SCOLAIRES

La fréquentation de ces services est subordonnée à l'achat de tickets qui sont délivrés au Secrétariat de Mairie les Lundi matin et Vendredi après-midi aux heures d'ouverture au public.

RESTAURANT D'ENFANTS:

- ✓ 2,09 € Tarif unique pour les enfants scolarisés
- ✓ 4,00 € pour les adultes

RAMASSAGE SCOLAIRE:

- ✓ 0,85 € (1 ticket à la journée)

GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE:

- ✓ 1,05 € (1 ticket par présence)

SERVICES COMMUNAUX A.E.P. ET ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT:

- ✓ 0,62 € Prix du m3 d'eau assaini
- ✓ 85,00 € Prime fixe annuelle applicable à tous les foyers habités et desservis

EAU POTABLE:

- ✓ 0,80 € Prix du m3 d'eau
- ✓ 10,00 € Abonnement compteur Ø 15
- ✓ 25,00 € Abonnement compteur Ø 30

Pour toutes les constructions nouvelles:

- Forfait branchement assainissement sur réseau existant (hors extension réseau) 1 300,00 €
- Forfait branchement AEP sur réseau existant (hors extension réseau) 765,00 €

CONCESSION CIMETIÈRE

Concession 2,50 m x 2,20 m	152,45 €
Concession 2,50 m x 1,30 m	76,25 €
Location du caveau communal	10,00 €
par mois (tout mois commencé est dû en intégralité)	

Nous rappelons que toute intervention dans le cimetière communal est soumise à une autorisation préalable délivrée par la Mairie (ouverture de caveau, entourage, construction...).

COURT DE TENNIS

• Réservation du court à l'heure:

- Adulte 2,30 €
- Enfant 1,55 €

• Cartes annuelles:

- par personne 39,00 €
- par couple 69,00 €
- par enfant 23,00 €

Pour toute réservation, s'adresser à:

Benoît GAUTHIER (Boulangerie - Alimentation) PAZAYAC - Tél. 05 53 50 28 97

MEUBLÉ COMMUNAL:

Tarifs de location à la semaine:

Octobre - Avril - Mai: 230,00 €
Juillet - Août: 390,00 €
Juin et Septembre: 290,00 €

- Une majoration de frais d'entretien (comprise dans le tarif à la semaine) de 31,00 € est perçue par location.
- Un chèque caution de 152,00 € est demandé à l'arrivée dans les lieux.

A titre d'information, la période de location du meublé communal s'est étalé en 2005 sur 9 semaines et la Salle des Fêtes sur 16 week-ends dont 2 hors commune.

Pour toute demande de location (salle des fêtes ou meublé communal)

Secrétariat de Mairie de Pazayac - Tél. 05 53 50 12 67

SALLE DES FÊTES :

	Pers. domiciliées sur la Commune	Pers. non domiciliées sur la Commune	OPTION CUISINE
- Week-end	122,00 €	382,00 €	+ 76,00 €
- Soirée/Journée	92,00 €	305,00 €	+ 76,00 €
- Apéritif	54,00 €	92,00 €	+ 76,00 €

SALLE DES FÊTES :

- Prêt gratuit pour toutes les associations communales en activité;
- Montant de la caution : **230,00 €**;
- Attestation d'assurance "*Responsabilité Civile Organisateur*" exigée pour toute demande de location.

Option cuisine : option payante pour tous ;

- Montant de la caution : **80,00 €**.

La confirmation de la location s'effectue par :

- La signature en Mairie d'un contrat de location;
- Le versement d'arrhes représentant 25 % du montant total de la location.

Personne domiciliée sur la commune :

- Il s'entend que la location doit bénéficier directement aux administrés de la commune, à leur filiation et leurs ascendants directs.

LA VOIRIE

TRAVAUX DE VOIRIE 2005 :

Dans le cadre du programme 2005, une consultation a été lancée pour les travaux de remise en état de la voirie communale.

Une procédure adaptée lancée en Juin 2005 a permis de retenir l'Entreprise COLAS SUD-OUEST qui s'est avérée la mieux-disante pour un coût total de **21 283,67 € HT**.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Voie communale de Bourrieu ;
- Voie communale N° 01 (R.N. 89 à Chantegrel) ;
- Chemin rural du Brut (Manevy à Crémoux) ;
- Voie communale le Brut (carrefour Manevy) ;
- Voie communale N° 01 (abords de la Mairie) ;
- Entretien divers voies communales (Le Brut, Gour-Vieux, Maneyrol-Haut, Fraysse).

ARRÊT DE BUS - DAUDEVIE - R.N. 89

Les nombreuses doléances de parents d'élèves ont été entendues.

Après maintes interventions demeurées infructueuses auprès de divers services susceptibles d'intervenir, la Municipalité a enfin pu résoudre le problème.

Par le biais de la Société "Mobilier Urbain", qui a

en charge l'entretien du mobilier urbain (Abri-bus, panneaux publicitaires, etc...), un aménagement avec mise en place de barrières de sécurité a pu être réalisé.

Ces travaux totalement pris en charge par cette société n'ont malheureusement pas sensibilisé certains conducteurs de véhicules qui n'ont pas hésité à dégrader les lieux le jour même.

EN BREF... LA R.D. 60...

L'aménagement de la R.D. 60 est à son stade final mais suscite d'importantes interrogations quant à la sécurité des usagers du secteur.

La Municipalité s'est mobilisée devant l'inquiétude des administrés et une demande d'O.L.S. a été déposée

auprès du Conseil Général à l'effet de revoir et d'optimiser la sécurité des diverses entrées aboutissant sur la R.D. 60.

Dossier à suivre...

PANNEAUX DE SIGNALISATION

Un investissement prévu et mandaté sur le budget 2005.

Après diverses consultations, la Société S.E.S a été retenue par la Municipalité. La livraison étant intervenue tardivement, la pose de ces nouveaux panneaux de signalisation n'a été effective qu'en début de l'année 2006.

Ainsi, vous pourrez voir la pose de nouveaux panneaux "Limitation de vitesse à 30 km/h".

Des arrêtés de limitation de vitesse ont été pris en date du 23 Janvier 2006 et concernent les portions de voies suivantes :

- La Voie Communale N° 01 "La Feuillade - Pont-de-Gour" (Agglomération Bourg de Pazayac) ;
- La Voie Communale N° 201 entre le bâtiment Agence Postale et l'accès R.N. 89 ;
- La Voie Communale N° 206 à hauteur de la propriété SABATET ;
- La Voie Communale N° 202 entre la propriété BASTARDIE et la propriété JOFFRE Pierre ;
- Le Chemin Rural de Daudevie-Nord entre la propriété BASTARDIE et ROCHE J.-Pierre.

Coût de l'investissement : 3 969,49 €uros TTC

CURAGE DES FOSSÉS

Cette décision prise en date du 27 Juin 2005 n'a vu sa concrétisation qu'en fin d'année 2005.

Les Ets GILMER de La Feuillade retenue par le

Conseil ont effectué le curage de l'ensemble des fossés de la commune.

Coût de l'opération : 5 000,00 €uros TTC

PROJETS FUTURS

AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE L'ACCÈS A LA R.N. 89 PAR LA VOIE COMMUNALE N° 201

Devant la forte progression de constructions implantées dans le secteur, et donc de l'importance du trafic à venir, la Municipalité envisage l'aménagement et la sécurisation de l'accès à la R.N. 89 par la Voie Communale N° 201.

Pour ce faire, le Conseil Municipal s'est engagé sur l'achat d'un bien de particuliers qui sera destiné à la démolition et qui engendrera une visibilité plus accrue dans le secteur.

Cet aménagement, classé dans le cadre de la sécurité fera l'objet d'une demande d'O.L.S. (Opération Locale de Sécurité) dont une partie pourrait être prise en charge par le Département.

Coût estimatif de l'opération (achat, aménagement) :

70 000,00 €uros TTC

ELARGISSEMENT DU CHEMIN DU GOUR

Ce dossier instruit par les services de la D.D.E. en 2003 a été mis en veille par la Commune suite aux travaux d'aménagement de la R.D. 60 réalisés dans le cadre de l'arrivée de l'autoroute A 20 sur la commune de Mansac.

Ce chemin reliant la V.C. 01 à la R.D. 60 dessert le hameau du Gour, les Ets GRANOUILAC et

THIBAUT et nécessite aujourd'hui un réel agencement.

Ce projet dont le coût initial était de **57 000,00 € HT** a fait l'objet d'une demande de réactualisation auprès des services de la D.D.E. et sera inscrit dans le programme investissement 2006.

IMMOBILISATIONS ET BATIMENTS COMMUNAUX

RESTRUCTURATION ET AGRANDISSEMENT DU GROUPE SCOLAIRE

Cette démarche qui n'était qu'à l'état de projet futur en 2004, a considérablement mûrie.

En effet, aujourd'hui nous parlons déjà d'une livraison pour la rentrée scolaire de Septembre 2007.

Suite à consultation de divers Cabinets d'Architectes, cette opération sera menée de front par les Cabinets DELPECH de Saint-Pantaléon de Larche et COSSET-NEYCENSAS de Malemort.

Après concertation entre les élus, le corps enseignant et les architectes, ce projet estimé à **428 405,75 € HT** a été soumis aux divers organismes (Etat/Département) auprès desquels plusieurs demandes de subventions ont été sollicitées.

Ce dossier a obtenu l'aval de la Préfecture :

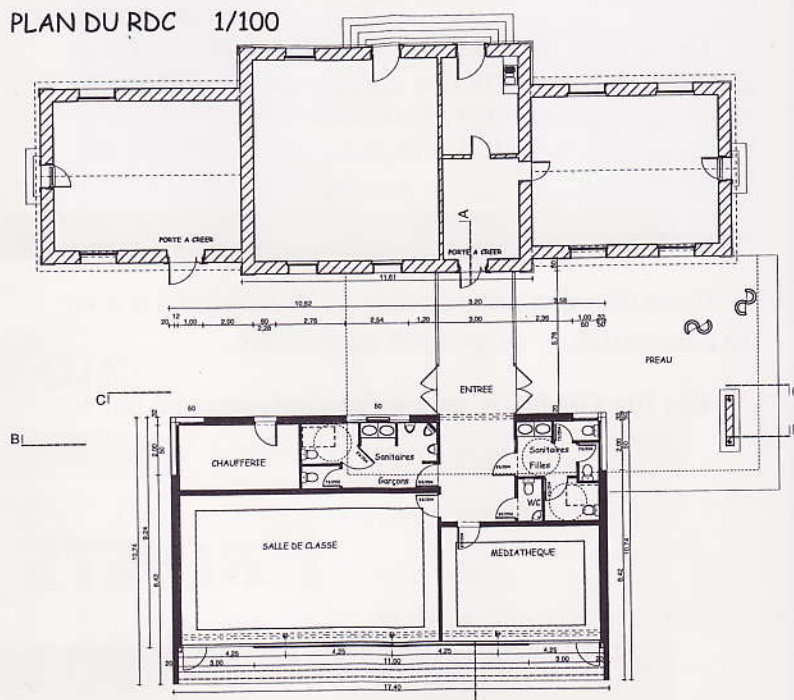
- Avec l'obtention d'une subvention au titre de la D.G.E. 2005 qui représente 30 % d'une dépense subventionnable de **377 450 € HT** soit **113 235 €**.

Puis du Conseil Général :

- D'une part, dans le cadre du maintien du service public en milieu rural soit la somme de **85 681,00 €** ;
- D'autre-part dans le cadre du Contrat d'Objectifs 2003 - 2006, soit un montant de **39 188,68 €**.

Projet du Groupe Scolaire

PLAN DU RDC 1/100



PLAN DE FINANCEMENT RÉACTUALISÉ

DÉPENSES

Montant des travaux H.T.	377 450,00 €
Honoraires Maîtrise d'Œuvre	50 955,75 €
Ass. Dommages/Ouvrages	5 000,00 €
Mission conduite d'opérations	11 850,00 €
Contrôle technique/SPS	10 500,00 €
TOTAL	455 750,00 €

RECETTES

D.G.E. 2005	113 235,00 €
Conseil Général (Contrat d'objectifs)	39 200,00 €
Conseil Général (Subvention except.)	85 681,00 €
Fonds propres	67 644,00 €
Emprunt	150 000,00 €
TOTAL	455 750,00 €

LE POINT IMMOBILIER « LES JARDINS DE PAZAYAC »

Ce lotissement réalisé par l'Agence "Le point Immobilier" de Brive verra son aboutissement final en fin d'année 2006.

Dans un premier temps, la livraison de 50 % de ces logements est prévue pour Juin - Juillet 2006.

Une nouvelle population va donc s'implanter sur notre commune et engendrer quelques changements

notables auxquels la Municipalité a déjà réfléchi.

- Un trafic plus important qui a orienté les élus sur le projet d'aménagement du carrefour de Daudevie / Accès R.N. 89 ;
- Une augmentation de l'effectif scolaire qui a généré le projet de restructuration et d'agrandissement du groupe scolaire existant.

MAIRIE - DE NOUVEAUX LOCAUX À LA DISPOSITION DU PUBLIC



Le transfert des bureaux de la Mairie a été effectué au rez-de-chaussée du bâtiment existant.

Espace, aménagement, facilité d'accès, toute une combinaison associée à un cadre convivial permet depuis Juillet 2005 d'accueillir les administrés de Pazayac.

Coût définitif de l'opération : 74 560,00 €uros TTC

Reste les aménagements extérieurs :

Plusieurs pépiniéristes ayant été sollicités, les Etablissements THIBAUT installés depuis quelques années sur notre commune au lieu-dit "Monplaisir" a été retenue pour effectuer l'agencement final avec plantation de diverses essences d'arbustes.

Coût : 1495,00 €uros TTC

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET ACHAT DIVERS

BATIMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES

La mise aux normes des installations électriques par les Ets LAGORSSE de La Rivière de Mansac.

Coût : 3059,00 €uros TTC

L'EGLISE

Changement du moteur de tintement par les Ets CESSAC de Brive.

Coût : 873,08 €uros TTC

MEUBLÉ COMMUNAL

Dans le cadre du réaménagement de cet appartement, le renouvellement du lave-vaisselle et du mobilier du salon (canapé et fauteuils) a du être envisagé.

Coût : 2459,00 €uros TTC



CANTINE SCOLAIRE

Afin de répondre aux normes sanitaires, l'achat d'un plonge/kit main a été effectué aux Ets EQUIP FROID de Tulle.

Coût : 1136,20 €uros TTC

ACHAT DE TERRAINS

Dans le cadre d'aménagement la Z.A.D. (Zone d'Aménagement Différée), la Municipalité a acquis les terrains appartenant à M^{me} GATTUCCI pour une superficie de 4570 m².

Coût : 58 310,00 €uros (frais notariés inclus)

ACHATS DIVERS VOIRIE

Remplacement de la tondeuse et achat d'une tronçonneuse aux Ets LASSAIGNE de Terrasson.

Coût : 3051,90 €uros TTC

En prévision :

- L'appartement occupé par Mademoiselle HAZA, institutrice, rénovation intégrale du revêtement de sol par la S.A.R.L. C.C.A. de Saint-Pantaléon de Larche.

Coût : 3903,74 €uros TTC

- Dans les travaux de restructuration de la Mairie, les bureaux ayant été déplacés au rez-de-chaussée, l'aménagement d'une salle de réunion s'est imposée. L'agencement de la pièce sise dans le bâtiment qui regroupe le Meublé Communal et l'Agence Postale a donc été programmée.

Coût : 1404,28 €uros TTC (revêtement de sol)

Devis en attente pour les travaux de peinture.

ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT 3^e TRANCHE Secteur Chantegrel / Guinassou

Ces travaux débutés en Février 2005 ont vu leur aboutissement final en juillet 2005.

L'Entreprise DUBREUILH retenue pour cet important chantier a du faire face à quelques imprévus qui ont généré un avenant au marché représentant 14 % du projet initial.

Pourquoi cet avenant ?

- Approfondissement du réseau et sujétions supplé-

mentaires (travaux sous chaussée) suite à des modifications de tracé liées au refus du passage en terrain privé sur certaines parcelles.

- Réalisation d'aménagement sur la V.C. dite "Pont-de-Gour La Feuillade" pour permettre le raccordement gravitaire du nouveau réseau sur celui existant de La Feuillade.

Coût final de l'opération : 219 306,09 € HT

La mise en service de ce réseau est opérationnelle depuis le 1^{er} Août 2005.

Un délai de 2 ans (ferme et définitif) est imparti à chaque foyer pour effectuer leur raccordement personnel au réseau collectif

PLAN DE FINANCEMENT RÉEL

DÉPENSES

Montant des travaux	199 472,48 €
Maîtrise d'œuvre	12 012,77 €
Etude géotechnique/Sondage	2 100,00 €
Contrôles/Caméras	5 063,00 €
Divers/Publicité	657,84 €
TOTAL	219 306,09 €

RECETTES

Subvention Départementale	62 790,00 €
Subvention Agence de l'Eau	45 422,75 €
Autofinancement/Emprunt	111 093,34 €
TOTAL	219 306,09 €

RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Renforcement et renouvellement du réseau A.E.P. situé entre le Château d'eau de Lamaze et l'entrée du Bourg de Pazayac (côté Ouest).

Une procédure adaptée lancée le 3 Mai 2005, a permis de retenir l'offre des Ets MONTASTIER du Bugue qui s'est avérée la mieux-disante.

Un marché d'un montant de **31 032,67 € HT** dont la

finalité première était de renforcer la défense incendie.

Ces travaux effectués au cours du 2^e semestre ont été diligentés par l'implantation du lotissement "**Les Jardins de Pazayac**" dont l'arrivée massive d'une population future (24 appartements et 28 maisons) nécessitera une demande accrue en alimentation A.E.P. et une défense incendie aux normes.

Nos Associations

L'AMICALE DE CHASSE

Saison 2005 - 2006

Président: **Jean-Claude VERLHAC**

Vice-Présidents: **Roger VIALLE**

Jean-Paul PESTOURIE

Michel RENAUD

Secrétaire: **Colombe BOUTHIER**

Secrétaire Adjoint: **Eric RAMPON**

Trésorier: **Laurent LACON**

Trésorier Adjoint: **Serge MARCILLOU**

Depuis l'ouverture de la chasse, 3 chevreuils ont été abattus par Messieurs Claude MANIÈRE, Jean-Paul PESTOURIE et Roger VIALLE.

LES LACHERS ANNUELS

De Septembre 2005 à Janvier 2006 :
160 faisans

NOS MANIFESTATIONS

- Une **battue au renard** dernièrement organisée a réuni 18 chasseurs.

- **Repas du Chevreuil**: 5 Mars 2006

Ce repas a été organisé au restaurant "Les Vieilles Pierres" et était ouvert à tous les habitants de la Commune.

- **Concours de Pétanque**:

Cette manifestation ne sera pas reconduite en 2006.

Notre Amicale a organisé, en partenariat avec l'Amicale de Chasse de La Feuillade, de Grèzes, de Chavagnac et de Saint-Cernin de Larche, une battue au nuisibles, le Samedi 25 Février 2006.

Quelques rappels...

• Article 1^{er}:

- Il est interdit :

- ✓ De pratiquer la chasse avec une arme à tir sur les routes et chemins publics (y compris les bas-côtés et fossés), sur les voies ferrées ou dans les emprises ou enclos dépendant des chemins de fer;
- ✓ A toute personne placée à portée d'arme de tir d'une de ces routes, chemins ou voies ferrées, de tirer dans cette direction ou au dessus.
- ✓ De tirer avec une arme de tir en direction des lignes électriques et téléphoniques ou de leurs supports.
- ✓ A toute personne placée à portée d'arme de tir des stades, lieux de réunions publiques en général et habitations particulières (y compris caravanes, remises, abris de jardin), bâtiments et constructions dépendant des aéroports, moissonneuses et autres engins agricoles, de tirer en leur direction.

• Article 2 :

- ✓ Toute arme de tir ne peut être transportée à bord d'un véhicule que démontée ou déchargée et placée sous étui.

UN GUICHET UNIQUE ? LA VALIDATION EN TOUTE SIMPLICITÉ

La prochaine saison de chasse verra naître la mise en œuvre du "GUICHET UNIQUE".

Celui-ci consiste à établir la validation du Permis de Chasser uniquement par correspondance et simplifie toutes formalités administratives.

Cette formule fortement souhaitée par les chasseurs tend à se généraliser en France.

En délibérant favorablement sur ce projet, le Conseil d'Administration a choisi de répondre aux attentes des chasseurs.

Où s'adresser ?

Fédération des Chasseurs de la Dordogne

Marsac sur l'Isle - B.P. 232

24052 PÉRIGUEUX CT CEDEX 9

Tél. 05 53 35 85 00

N° Vert 0800 11 11 24

Si nous devions par une métaphore définir notre association nous choisirions sans aucune hésitation l'arbre.

Un arbre bien portant grâce à la fonction chlorophyllienne nous apporte de l'oxygène ce que nous essayons modestement d'apporter en tant qu'association ce sont des rencontres favorisant des rapports d'amitié.

En ces temps difficiles, nous pensons que l'amitié comme l'oxygène est vital pour les humains que nous sommes.

PAZAYAC **SAMEDI 19 MARS 20H**

SALLE DES FETES

SOIREE CASSOULET

POTAGE
SALADE COMPOSEE
CASSOULET
FROMAGES
MIGNARDISES
VIN

(APERITIF ET CAFE OFFERTS PAR L'ASSOCIATION)

ORGANISEE PAR **ANIM'PAZAYAC**

ADULTE 18 € (PAIEMENT A LA RESERVATION)
ENFANT 10 € (de 4 à 12 ans) **Venez Nombreux !**

Inscription **jusqu'au Mercredi 16 Mars**

Boulangerie COUSINOU Tel 05 53 50 28 97
OU Mme Nathalie LANSADA Tel 05 53 50 17 15 (HR)

L.P.N.S. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

PAZAYAC **SAMEDI 16 AVRIL 20H 30**

SALLE DES FETES

SPECTACLE HUMORISTIQUE

Un artiste à découvrir !

"TOM'POZIEUX"

Organisé par **ANIM'PAZAYAC**

Jeunes, vieux, sportifs, anticonformistes ou dépressifs...
Désespérément seuls ou mal accompagnés...
nous sommes tous dans ce spectacle humoristique !

Une illustration parfaite de la phrase de Jean Cocteau :
« Les miroirs feraient bien de réfléchir avant de renvoyer les images »

En ouverture de spectacle
"L'Ecole de Danse de St Cernin de Larche"

Nous offrons une démonstration de son talent.

ADULTE : 10 €
ENFANT : 5 € (de 4 à 12 ans)

RESERVATION : Boulangerie COUSINOU Tel 05 53 50 28 97
Ou Mme Nathalie LANSADA Tel 05 53 50 17 15

L.P.N.S. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Pourquoi ?

- Pour exister un arbre a besoin de racines vigoureuses ancrées dans le sol pour à la fois se maintenir debout et pour puiser les éléments essentiels à sa survie.
- Pour exister, notre association a besoin d'avoir une équipe suffisamment étoffée pour élaborer et porter des projets d'activités capables d'entraîner le plus grand nombre de personnes. La réussite de nos différentes manifestations constitue l'élément essentiel de notre action et de notre devenir.

Nous tenons à remercier tous les gens qui nous suivent depuis la création de notre association. Nous vous donnons rendez-vous pour de prochaines rencontres et nous comptons sur votre fidélité pour que nous puissions comme l'arbre au fil des saisons exister.

PAZAYAC **DIMANCHE 26 JUIN**

RANDONNEE

ORGANISEE PAR **ANIM'PAZAYAC**

Rendez-vous à la salle des fêtes à partir de 8h30
Participation gratuite (café ou thé offert)

Départ de la randonnée 9 heures

Circuits de 11kms - Durée environ 3 heures
ou 7kms500 - Durée environ 2 heures

Pour ceux qui le souhaitent un repas viendra clôturer cette randonnée
(Il n'est pas nécessaire de participer à la randonnée pour s'inscrire au repas)

MENU : Apéritif
Crudités
Sanglier à la broche
Haricots blancs
Fromages
Dessert
Vin et Café compris

Participation au repas
Adulte : 12 €
Enfants de 4 à 12 ans : 6 €

Venez nombreux !

Inscription pour le repas jusqu'au **Mercredi 22 Juin**

RESERVATION : Boulangerie COUSINOU Tel 05 53 50 28 97
Ou Mme Nathalie LANSADA Tel 05 53 50 17 15

L.P.N.S. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

PAZAYAC **SAMEDI 5 NOVEMBRE à 20H 30**

Salle des fêtes

Théâtre

"Au bord de l'eau"

Un fascinant voyage plein d'humour proposé par Eve Bonfanti et Yves Hunstat

Un voyage où le spectateur assiste en direct à la naissance d'une pièce de théâtre

Soirée organisée par l'Association Anim'Pazayac en collaboration avec l'ADDC, le Centre Culturel de Terrasson et le soutien de la commune de Pazayac.

Tarif plein : 11 €
Tarif adhérent : 8 €
Tarif réduit : 6 € (enfants moins de 14 ans, étudiants)

Réservation : Mme Nathalie LANSADA : Tel 05 53 50 17 15

L.P.N.S. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

TENNIS DE TABLE DU PÉRIGORD NOIR

Comme tous les ans, le Journal Municipal de Pazayac nous ouvre une page afin de rendre compte de l'activité du club.

Après une période difficile qui a vu partir de nos rangs, des joueurs importants pour diverses raisons (travail, études ou raisons personnelles), les équipes se sont trouvées très affaiblies et les résultats décevants.

Depuis le début de cette saison, un nouveau groupe de jeunes joueurs, sérieux et motivés, assidus aux

entraînements et aux compétitions a été formé. Les résultats n'ont pas tardé à venir puisque l'équipe fanion remonte à la mi-saison en Première Division en gagnant tous les matchs.

La deuxième partie de la saison sera un peu plus difficile car de nombreuses équipes du département descendent du niveau Régional.

Mais les nôtres sont bien capables de relever le défi. Les autres équipes du club composées de jeunes joueurs en formation, font un bon parcours en Troisième Division avec pour objectif la montée en fin de saison.

A côté de l'aspect compétition qui intéressent certains, le club essaie de développer le "Ping-Loisir" pour tous, le mardi soir.

La fréquentation est variable comme tout loisir mais cela ne fonctionne pas si mal.

En résumé, on peut donc espérer que le ping-pong à La Feuillade et Pazayac va à nouveau faire parler de lui dans un avenir proche.

Les joueurs et le bureau du club souhaitent à tous une bonne saison 2006.

Bernard MAGISSON



LA FNACA ET LES ANCIENS COMBATTANTS

Les 8 Mai et 11 Novembre toujours commémorés avec ferveur.

La population, les Elus, les Anciens Combattants et les enfants de l'école étaient au rendez-vous pour célébrer ces dates anniversaire.

Ce 8 Mai 2005 célébrait cette année le 60^e anniversaire de la victoire : date historique qui marquait la fin de la guerre.

Chacune de ces célébrations étaient suivies d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts et de la lecture de l'ordre du jour.

"Un pot de l'amitié" offert par la Municipalité clôturait ces rassemblements.



ACTIVITES SCOLAIRES

PRINTEMPS 2005

Le projet "Une école, un Jardin" a débuté pour les enfants de Maternelle. Ce projet financé par le Conseil Général permettra l'intervention de jardiniers-paysagistes qui réaliseront avec les enfants un jardin d'école. Inauguration prévue en Juin.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Les subventions P.A.C. ont permis aux élèves de toute l'école de travailler avec un metteur en scène (Colette FROIDEFONT) pour présenter un spectacle de théâtre: "*Les voyages d'Hyppolyte Polidarius*". La richesse de cette intervention et le travail des enfants ont offert au public un spectacle surprenant.

SORTIE DE FIN D'ANNÉE

Le Parc du Reynou au Vigen a accueilli les classes pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



L'équipe enseignante et les élèves de Pazayac souhaitent à tous une excellente année 2006.

INFORMATIONS AUX FAMILLES

L'école de Pazayac connaît actuellement une croissance importante des effectifs. La Municipalité et les enseignants se préoccupent de prévoir l'accueil futur de vos enfants.

Les capacités de l'école maternelle ne permettant pas pour le moment d'accueillir les enfants nés en 2004, il nous serait cependant nécessaire de connaître le nombre d'enfants pour lesquels les familles souhaiteraient une scolarisation à 2 ans.

PAZAYAC REÇOIT LE SALON "LECTEURS EN HERBE".

Des auteurs, illustrateurs de grande renommée ont travaillé dans les classes. Le Salon a connu un grand succès grâce à la qualité des travaux réalisés par les enfants autour du livre, et grâce à la notoriété des auteurs présents.



FETE DE NOEL

Cette année, les enfants ont offert un spectacle chanté.

Au programme :

- Chansons de rues accompagnées par un orgue de barbarie ;
- Traditionnelle arrivée du Père Noël.



DÉBUT JANVIER

L'école a vu le très beau film d'animation "Kirikou et les bêtes sauvages".

Pour tous renseignements :

Secrétariat de Mairie de Pazayac

Tél. 05 53 50 12 67

NOS EVENEMENTS DU MOIS D'OCTOBRE

LE SALON DU LIVRE "LECTEURS EN HERBE"

Les 6, 7 et 8 Octobre 2005



Organisé par l'association "Les P'tits Loups" et les communes de Chavagnac, Coly, Grèzes, La Cassagne, Ladornac, La Feuillade, Nadaillac et Pazayac pour la 4^{me} année consécutive, c'est sur notre commune que nous avons accueilli les auteurs venus dédicacer leurs ouvrages.



Les Jeudi 6 et Vendredi 7 Octobre, ces auteurs ont circulé dans les différentes classes des communes par-

ticipantes pour travailler avec les enfants et leurs donner le goût de la lecture ou de l'illustration.

Le Samedi, consacré à une exposition des œuvres réalisées par les enfants et aux dédicaces des auteurs présents: Jean-Michel ARROYO, Joëlle BOUCHER, Régis DELPEUCH, Gérard MONCOMBLE, Olivier KA, Nicolas PIROUX et Thomas SCOTTO qui ont tous pris le temps de discuter avec les enfants et leurs parents.



Cette année environ 530 visiteurs (soit + 9,28 % qu'en 2004) ont circulé sur le salon, 647 ouvrages achetés de quoi faire penser que l'objectif du salon est atteint:

- Avoir une approche ludique et vivante de la lecture pour enfants à travers la rencontre d'auteurs et d'illustrateurs;
- Apporter à des communes isolées une animation autour de la lecture.

Le Vendredi soir à Ladornac, une soirée lecture consacrée à la poésie a connu un vif succès.

Auteurs, conteuses des bibliothèques, enfants enseignants et parents sont venus dire, lire ou réciter leurs poèmes préférés.

Lors de l'inauguration, la présidente de l'association "Les P'tits Loups" s'est félicitée de l'ampleur qu'avait pris cette manifestation et nous donne donc rendez-vous en 2006 pour un nouveau Salon qui aura pour thème "La Nature" et se tiendra sur la commune de Coly, le 7 Octobre prochain...

L'ARRIVEE SUR LA COMMUNE DE NOUVEAUX COMMERÇANTS

Le 18 Octobre 2005



BIENVENUE à Benoît GAUTHIER, notre nouveau boulanger, à Cathy son épouse et à leur petite Julie !

Leurs expériences successives les ont conduit à Pazayac pour la reprise de la boulangerie-épicerie-bar.

Aidons-les dans leur projet de développement de ce commerce indispensable à la vie de notre commune !

Mais leur gentillesse est déjà leur premier atout !

L'A.D.S.L. A PAZAYAC...

Le 25 Octobre 2005

Dans le cadre de la convention de partenariat "Dordogne Département innovant", l'ouverture officielle de l'A.D.S.L. "Internet Haut-Débit" sur le secteur de Pazayac et de La Feuillade a été inaugurée le 25 Octobre à la Salle des Fêtes de Pazayac.

La présentation de cette connexion effectuée en présence de M. Le Conseiller Général a été suivie d'un "Pot d'accueil" organisé en collaboration avec la commune de La Feuillade.

L'INTERCOMMUNALITE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRASSONNAIS créée il y a deux ans se met progressivement en place.

Cette structure s'est substituée depuis le 1^{er} Janvier 2006 au SIVOMAC qui va définitivement disparaître ainsi qu'au C.I.A.S. devenu le "C.I.A.S.T.".

Désormais, la Communauté de Communes du Terrassonnais va gérer ces nouvelles compétences, telles que :

- Entretien des bas-côtés de la voirie en zone rurale ;
- Aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire (voirie définie pour chaque commune en fonction de critères très précis) ;
- Réalisation et entretien des chemins de randonnées (opération prévue dans le cadre du P.D.I.P.R.) ;
- Entretien et gestion de la Zone d'Activité de Guinassou ;
- Gestion du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Terrassonnais (C.I.A.S.T. : Fusion du C.I.A.S. des 14 communes et du C.C.A.S. de Terrasson). Un regroupement qui devrait renforcer les actions déjà menées dans ce domaine ;

- Organisation et gestion du transport scolaire ;
- Etude du projet de la Z.A.D. (Zone d'Activités Différées) entre Terrasson et Pazayac ;
- Création d'un service public d'assainissement non-collectif (S.P.A.N.C.) ;
- Elimination et valorisation des déchets ménagers.

La mise de ces différentes compétences n'est pas toujours évidente au vu des complexités administratives résultant de la disparition du SIVOMAC et du C.I.A.S.

Certains dossiers (contrats enfance/temps libre et carte scolaire) devraient être abordés sans tarder.

La Communauté de Communes devra se positionner clairement sur les compétences optionnelles qu'elle souhaite réellement exercer car suivant ses choix, les communes membres n'auront plus la possibilité de l'exercer. Ce qui peut entraîner parfois certaines situations de blocage.

La mise en œuvre d'une intercommunalité fonctionnelle basée sur une politique d'aménagement du territoire nécessite l'implication de tous les élus dans le respect de la population qu'ils représentent.

L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

La Loi sur l'eau 92.3 du 3 Janvier 1992 donne des compétences et des obligations nouvelles aux communes dans le domaine de l'assainissement ainsi que l'Arrêté du 6 Mai 1996 qui concerne respectivement les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non-collectif et les modalités de mise en œuvre du contrôle technique que doivent exercer les communes.

L'assainissement non-collectif est sous la responsabilité du Maire dans le cadre de la police de l'eau depuis 1998.

Le zonage d'assainissement a été rendu obligatoire pour pouvoir assurer le contrôle et le suivi des dispositifs mis en œuvre.

La mise en place d'un service public d'assainissement non-collectif (S.P.A.N.C.) est également rendu obligatoire avant le 31 Décembre 2005.

Cette mission sera assurée par la Communauté de Communes du Terrassonnais qui a retenu cette compétence dans ces statuts.

Le S.P.A.N.C. assurera une mission d'information et de contrôle pour les installations neuves et existantes.

1) Contrôle de conception, d'implantation et de bonne exécution pour les installations neuves ou réhabilitées.

L'organisme chargé du S.P.A.N.C. sera contacté au moment du dépôt du Permis de Construire ou lors de futurs travaux de remise en état d'un dispositif existant.

Les travaux qui devront être réalisés conformément au projet validé par le S.P.A.N.C. feront l'objet d'une vérification sur le terrain lors de leur mise en œuvre (longueur, matériaux, distance, profondeur, etc...).

Une conformité sera alors délivrée par l'organisme à l'issue des travaux (le service sera payant).

2) Contrôle de fonctionnement de l'existant.

Le contrôle aura lieu tous les 4 ans, l'objectif étant de référencer le type de dispositif, son dimensionnement, son adaptation au sol mais aussi de vérifier les distances avec un point d'eau ou avec les limites de la parcelle.

Une vérification du bon fonctionnement et de l'entretien du dispositif sera également réalisé (rejets d'effluents en surface, vidange de fosse toutes eaux et du bac dégraisseur, nettoyage des filtres etc...).

Des conseils et des propositions de travaux à engager seront consignés sur le rapport remis au propriétaire à l'issue de la visite.

Ce type de contrôle qui sera renouvelé tous les 4 ans fera l'objet d'une facturation. Les habitations anciennes seront prioritairement concernées par ce dispositif.

Cette réglementation résultant de l'application de la Loi sur l'eau de 1992 n'est donc pas une nouveauté mais son application en 2006 va générer un coût supplémentaire pour les ménages au même titre que la redevance d'assainissement collectif.

Au delà de ce coût, il est indéniable que c'est seulement dans ces conditions que nous arriverons à préserver les milieux naturels ainsi que la qualité des eaux.

NOS AINES SUR UN PAS DE DANSE...



Ils se sont retrouvés le 27 Novembre 2005 à la Salle Municipale de Pazayac.

Ils étaient plus de 70 convives à avoir répondu présents.

Parmi eux, les nouveaux arrivants qui ont eu 65 ans au cours de l'année sont venus ranimer cette petite réunion familiale qui, à l'unanimité a conquis le cœur de tout le monde.

- Un repas soigné et concocté par M. TRÉMOUILLE, restaurateur de "La Terrasse" à Larche ;
- Une équipe fort agréable et une prestation très appréciée de tous ;
- "Les petits plats dans les grands".

Enfin, tout était réuni pour passer un agréable moment.

Comme l'an passé à cette occasion, M. Daniel PONTIER a mis son bénévolat au service de la commune pour faire virevolter toutes ces "sympathiques têtes blanches ou moins blanches" au son de son accordéon.

Ce fut absolument réussi ! De la chenille à la danse du mouchoir, il ne manquait plus que la danse du canard...

Les organisateurs ont salué les derniers invités tard dans la soirée, preuve irréfutable d'une journée fort bien remplie et fort bien réussie.



UNE PAGE D'HISTOIRE

L'ÉTAT CIVIL AU COURS DES SIÈCLES

Les patronymes au masculin et féminin :

Garçons

POMAREL
PRADEL
GAUCHET
NADAL
BOUSSIER
NICOULAUD
MURAT
MARCHOU

Filles

POMARELLE
PRADELLES
GAUCHETTE
NADALLE
BOUSSIERE
NICOULAUD
MURATE
MARCHOUNE

Suite : d'après les relevés de la Paroisse de Pazayac (16^e et 17^e siècles) le patronyme MARCHOU était réservé, exclusivement aux garçons !!!

Quant aux filles et jusqu'en 1674, le patronyme devenait MARCHOUNE !!!

"Qui avait décidé de modifier ainsi le nom de famille... Pour différencier le garçon de la fille ? ...certainement le Curé de la Paroisse !"

Je cite :

MARCHOU Petit-Pierre x BEAUDENOM Guillaumette

Le 22/04/1646 :

Naissance de MARCHOU Thène

Le 22/09/1647 :

Naissance de MARCHOUNE Marie

Après 1674, on ne trouve plus de MARCHOUNE... à la naissance. Mais avant, la fille était baptisée, se mariait et décédait MARCHOUNE. Cette appellation a continué oralement jusqu'à nos jours.

Les prénoms il y a 4 siècles :

Jehan, Jehanne

Thoine, Toynette

Françou, Françoyse

Piéri - Eymard - Blaise - Estienne

Guillaumette - Marie - Pétronille - Anne

Ysabeau - Tonie - Gabrial

Petit Jehan - Petit Pierre

Penelle - Margaritte

Léonard, Léonarde, etc...

Filiation de vieilles familles de la commune :

En 1616 :

POMAREL Hercule avec PESTOURIE Anne

En 1734 :

LOMBRIÈRE Jaques avec SAGE Pétronille

En 1747 :

VERLHAC Robert avec de BEAUREGARD Anne

En 1757 :

LOMBRIÈRE Pétri avec FEUILLADE Jane

En 1758 :

POMAREL Bonnaventure avec DHIERAS Anna
BRU Jean avec BIGEAT Marguerite

Mariages nobles :

En 1761 :

Marie-Charlotte de SAINT-CHAMANS
(Château de Pazayac)

avec

Jacques-François DOUHET
(Château de Auzens dans le Puy de Dôme)

En 1839 :

Charles-Louis Comte de LAPORTE DE LISSAC
(Château de Lissac)

avec

Louise de MAUSSAC
(Château de Pazayac)

Observations :

- Avant la Révolution de 1789, il n'y avait pas d'État-Civil.
- Les registres paroissiaux étaient tenus par le Curé.

Louis MARCHOU

Historien du Pays Larche - Pazayac

EN BREF...

LE PACT ARIM 24 (HABITAT & DÉVELOPPEMENT DORDOGNE PÉRIGORD)

Vous accompagnez dans vos démarches et sous certaines conditions de ressources, vous pouvez bénéficier des aides de vos Caisses de Retraite.

Bien vieillir dans votre quartier, dans votre village ; accessibilité, amélioration, adaptation du logement à vos besoins ; faciliter votre maintien à domicile.

Une équipe de professionnels à votre écoute...

PACT ARIM 24 - 56, Rue Gambetta - B.P. 1011 - 24001 PERIGUEUX - Tél. 05 53 06 81 20

VOUS AVEZ MOINS DE 30 ANS ET VOUS CHERCHEZ A LOUER UN LOGEMENT ?

Plusieurs possibilités pour consultez les offres de logements :

- ✓ Connectez-vous sur < www.pays-perigord-noir.fr/habitat > ;
- ✓ Rendez-vous dans les 2 antennes de la Mission Locale du Périgord Noir à Sarlat et Terrasson ;
- ✓ Interrogez le Centre d'Actions Sociales le plus proche de chez vous.

Pour plus de renseignements, contactez le **06 71 14 58 26** ou **05 53 31 56 00**

L'A.N.P.E.

Pour mieux répondre aux attentes de ses interlocuteurs,
l'A.N.P.E. Aquitaine a mis en place un N° d'appel pour l'ensemble de la région.

Depuis le 8 Août 2005, en composant le **0 811 550 100 (coût d'un appel local)**, il est possible d'entrer directement en contact avec un Conseiller de l'A.N.P.E.

Il peut répondre aux questions, informer sur les mesures pour l'emploi et les prestations, donner des rendez-vous...

TASD 24 (TÉLÉ ASSISTANCE SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE 24)

La Télé Assistance : un service mis en place par l'Association T.A.S.D. 24, soutenu par le Conseil Général de la Dordogne, pour venir en aide aux personnes isolées, handicapées ou convalescentes.

Son objectif est de favoriser le maintien à domicile des personnes fragiles, jeunes ou moins jeunes.

Pouvoir rester chez soi le plus longtemps possible en toute sécurité.

TASD - 29, Rue de Metz - 24000 PERIGUEUX - Tél. 05 53 53 54 54

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Elections Présidentielles, Législatives et Cantonales sont prévues en 2007.

Pensez à vous inscrire sur les Listes Electorales Communales avant le 31 Décembre 2006.

INFORMATIONS FISCALES - UNE NOUVEAUTÉ EN 2006

Une déclaration de revenus pré-remplie à l'ensemble des contribuables. Un nouveau service pour les usagers qui trouveront dans leur déclaration le montant déjà imprimé de leurs salaires, retraites, allocations de chômage ou indemnités journalières de maladie.

Plus facile, il suffira de la vérifier et de la compléter.

Plus rapide, elle sera aussi disponible sur Internet.

QUELQUES NUMÉROS DE TÉLÉPHONES UTILES

Préfecture	05 53 02 24 24	C.P.A.M. Terrasson	05 53 51 73 30
Sous-Préfecture	05 53 31 41 00	C.I.A.S. Terrasson	05 53 50 19 40
Centre des Impôts Sarlat	05 53 31 59 00	Dispensaire de Terrasson	05 53 50 02 15
D.D.E. Terrasson	05 53 51 73 20	Trésorerie Terrasson	05 53 50 01 88

DEMOGRAPHIE 2005

MARIAGES

11/06/2005	Damien NEUVILLE et Natacha LAUMOND
25/06/2005	Fabrice Jean Gérard TALBOT et Sandrine Marie LEOCADIO
16/07/2005	Antony LOPES MARINHO et Stéphanie ISIDORE



NAISSANCES

17/01/2005	Charlotte DELTEIL	à BRIVE
13/08/2005	Kylian Roger René FARFAIT	à BRIVE
01/11/2005	Camille Léa Yvonne COUSTY	à BRIVE
18/12/2005	Nikita LAUMOND	à BRIVE
26/12/2005	Nolwenn Audrey TELLAROLI	à BRIVE



DÉCÈS

06/07/2005	Jonathan Henri LACHAIZE	(Transcription)
28/08/2005	Loïc Jean Marcel BLONDET	



LE JARDIN DU SOUVENIR

Depuis Novembre 2005, la commune de Pazayac possède "son Jardin du Souvenir".

Mis en place par les Ets JAUBERT de Terrasson, cet espace aménagé d'une stèle-flamme et d'un banc comprend 8 cases qui elles-mêmes pourront recevoir jusqu'à 4 urnes.

Ce Colombarium pourra être mis à la disposition des administrés de la commune au cours du 1^{er} semestre 2006.

Coût de l'investissement: 3374,99 €uros TTC

En réunion du 6 Février dernier, le Conseil Municipal a décidé de proposer à la location ce dispositif d'accueil.

*La location
sera de type trentenaire renouvelable
moyennant le prix de :
325 € la case*

PASCAL MAGNE

Artisan Plâtrier - Peintre

PLATRERIE
PEINTURE
ISOLATION



SIR. 321 662 652

24120
PAZAYAC

05 53 50 35 94

La Sabatière Brocante

R.N. 89 - PAZAYAC

+ 33 (0)5 53 50 67 33

+ 33 (0)6 64 25 36 51

est aussi sur internet.
Connectez-vous sur le site:

sabatière-brocante.com

Les Jardins de Pazayac



Renseignements
et
Commercialisation:

29, Bd Koenig - 19100 BRIVE
Tél. 05 55 17 99 82 - Fax 05 55 17 50 31
www.le-point-immobilier.fr



Ets DELON

CHAUFFAGE • SANITAIRE • ELECTRICITÉ
GÉOTHERMIE • CLIMATISATION • SOLAIRE
BRICOLAGE • ELECTROMÉNAGER • ART DE LA TABLE



52, Grand Rue Alexis-Jaubert - 19600 LARCHÉ

Tél. 05 55 85 30 35 - Fax 05 55 85 47 47

E-mail: delon.sarl@wanadoo.fr

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 60 000 EUROS

Sébastien Gilmer

Entreprise de Travaux Agricoles
Travaux Publics - Drainage



9, Chemin de Puyjoubert
19600 LARCHÉ

Tél. 05 55 85 45 81 - 06 12 73 74 80

Huile de Noix Vierge

Le Moulin de Maneyrol



Mis en bouteille par le producteur

M. Ponthier



"Maneyrol" 24120 PAZAYAC - Tél. 05 53 50 06 34

Maison JAUBERT



FLEURISTE INTERFLORA

POMPES FUNÈBRES LIBRES
FUNÉRARIUM - MARBRERIE



Z.A.E.S. Le Moulin Rouge - 24120 TERRASSON

Tél. 05 53 50 36 54

SIR. 388 171 225 00013

CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE



S.A.R.L. A. COSTE



Créé en 1971
Maître Artisan

Z.A.E. de Guinassou - 24120 PAZAYAC

Tél. 05 55 85 23 12 - Fax 05 55 85 17 93

SIRET FR. 01 343 455 721 00013 - A.P.E. 285 D

ATELIER DU FRAYSSE

EBENISTERIE D'ART - MEUBLES DE STYLE
MEUBLES RÉGIONAUX
RESTAURATION - COPIE D'ANCIEN

Michel VERLHAC

"Le Fraysse" 24120 PAZAYAC Tél. 05.53.50.11.83

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION



SOCIÉTÉ D'ENTREPRISE
REYNAL

Zone Industrielle du Coutal

24120 TERRASSON

Tél. 05 53 50 11 98

Fax 05 53 50 57 69

E-mail: societe.reynal@wanadoo.fr - Internet: entreprise-reynal.fr

ANTIQUITES Brigitte LAURENT

R.N. 89 - 24120 PAZAYAC

• entre Terrasson & Brive •

Tél. 05 53 50 12 71

R.C. Sarlat A 305 958 837

ELECTRICITÉ
BATIMENT - INDUSTRIELLE
DÉPANNAGES - MAINTENANCE

CHAUFFAGE ELECTRIQUE - VENTILATION MÉCANIQUE
CLIMATISATION - ASPIRATION CENTRALISÉE
CABLAGÉ RÉSEAUX INFORMATIQUES

ALARMES: Contrôle - Surveillance - Vidéo • AUTOMATISMES: Eclairage - Portails - Garage

LAGORSSE

Parc Industriel - 19520 LA RIVIÈRE DE MANSAC

Tél./Fax 05.55.85.13.39 - Portable 06.81.69.73.58

E-mail: bertrand.lagorsse@wanadoo.fr

SARL Cap. 10 000 € - SIRET 418 229 894 00013

Restaurant Les Vieilles Pierres

"Le Fraysse" R.N. 89 - 24120 PAZAYAC

Tél. 05 53 50 06 00 - Fax 05 53 51 03 19

R.M. 00427

E-mail: b.lafilliole@tele2.fr
Tél. 05 55 85 48 97 - 06 81 34 64 44 - Fax 08 25 19 38 86
"Le Bourg" - 24120 PAZAYAC
DISTRIBUTION
BERNARD
LAFFILLOLE
Traitement des Eaux, Filtration,
Adoucissement, Défermentation...
Chaudière Gaz/Fioul
Chauffage et Sanitaire



BULLETIN MUNICIPAL

Rédaction: **Mairie de PAZAYAC**
 Photos: **Gérard DAMES, Michel MEYNARD,**
 et **Mairie de PAZAYAC**

Composition, Impression et Façonnage: **Imprimerie de l'Avenir**
 1, Rue Edouard-Herriot - **24120 TERRASSON**
 ☎ 05 53 50 01 01 - Fax 05 53 51 14 67

Dépôt Légal 1^{er} Trimestre 2006 - N° 113

R.M. 00503.90.240.5